

CHRONIQUE DES ARCHIVES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR DES ARCHIVES RÉGIONALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Pierre COLLINS, responsable du secteur des archives régionales

Créé en 1978, le secteur des archives régionales s'est vu confier le mandat particulier d'acquérir, de classer et de conserver les collections et fonds d'archives, à caractère régional surtout, susceptibles d'intéresser, comme sources premières en histoire, les professeures et professeurs et les étudiantes et étudiants impliqués dans diverses recherches historiques relatives à notre développement régional.

Localisation bibliothèque :

- 1) Bureau : local J-325
- 2) Salle de consultation: local J-325.1
- 3) Dépôt : local J-325.2

Responsable :

Pierre Collins
Téléphone: 723-1986 poste 1669

Consultation:

La consultation se fait sur place au J-325.2 aux heures régulières d'ouverture soit :

- 1) Année académique
8 h 30 à 12 h
13 h 30 à 17 h
- 2) Période estivale (juillet-août)
8 h à 12 h
13 h 30 à 16 h 30
(fermé le vendredi après-midi)

Collection :

La collection universitaire d'archives régionales croît autour des axes de développement suivant :

- 1) le domaine agricole;
- 2) le domaine coopératif;
- 3) le domaine du développement régional;
- 4) le domaine syndical.

La collection universitaire dont l'amplitude est d'environ 300 mètres linéaires, regroupe 35 collections de fonds d'archives dont voici les principaux :

TITRES	DOMAINES	DATES EXTREMES
Fonds Louis-Bérubé	Coopération et enseignement (pêcheries)	1931-1966
Fondation F.X.-Légaré	Syndicalisme	1941-1976
Fonds Léo-Pierre Bernier	Colonisation	c.1930-1935
Fonds du B.A.E.Q.	Développement régional	1965-1966
Fonds de l'U.P.A. du Bas-Saint-Laurent	Agriculture	1929-1984
Fonds des Pêcheurs Unis du Québec	Coopération (pêcheries)	1939-1984

Pour connaître plus en détails l'ensemble de la collection, l'usager pourra se procurer gratuitement le **Guide des archives** auprès du responsable.

Enfin le responsable offre les services professionnels suivants :

- Aide technique concernant tout le domaine de l'archivistique (i.e. classement, conservation, production d'inventaires, etc.).

- Aide technique concernant tout le domaine de la recherche historique liée à l'encadrement d'un fonds exploité (i.e. sources, références bibliographiques, délimitation des sujets, etc.).

Bienvenue à toutes les chercheuses et chercheurs!

LES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

(RIMOUSKI)

Donald O'FARELL, responsable

Les Archives nationales du Québec existent comme institution depuis 1920. Instaurées par le gouvernement du Québec, les Archives de la province, ainsi qu'on les désignait alors, ont été jusqu'en 1961 rattachées au Secrétariat de la province. Elles relèvent depuis du ministère des Affaires culturelles qui, après avoir changé leur dénomination pour celle d'Archives du Québec, leur donne, en 1969, celle d'Archives nationales du Québec.

Vouées à l'origine à la conservation d'une précieuse documentation historique, les Archives nationales sont aujourd'hui chargées d'acquérir, de conserver et de mettre en valeur les divers fonds qui constituent le reflet de l'activité de la société québécoise et qui témoignent de son identité.

Fortes d'une longue expérience, de l'indispensable appui de leurs partenaires et de l'enthousiasme de leur personnel, les Archives nationales sont à l'avant-garde de la gestion des documents d'hier et d'aujourd'hui. Au rythme de l'évolution de notre société moderne, elles choisissent, assemblent et conservent les pièces du patrimoine documentaire du Québec de demain.

La Loi sur les archives adoptée en 1983 confère aux Archives nationales un rôle déterminant en matière de conservation et de mise en valeur de la documentation historique et aussi en matière de gestion des documents des services publics. En raison des multiples responsabilités qui leur sont dévolues, les Archives nationales sont devenues le chef de file au Québec en ce qui a trait à la gestion des documents historiques et administratifs.

Ainsi, en plus de leur mission traditionnelle qui consiste à préserver et à faire connaître l'exceptionnel héritage archivistique des Québécois, les Ar-

chives nationales sont chargées de sélectionner, parmi les documents issus de l'Administration, ceux qui doivent être conservés et de les rendre accessibles dès le moment où elles en deviennent dépositaires. Aussi la promotion d'une gestion efficace et rentable de l'information est-elle un des aspects les plus importants de leur action.

Enfin, c'est aux Archives nationales qu'il incombe également d'élaborer et de diffuser les politiques, règlements, normes et procédures garantissant le respect de la loi et d'en coordonner l'application.

Par des interventions ponctuelles auprès de ses interlocuteurs publics et privés, le Centre régional joue un rôle de promoteur et parfois de leader en matière de conservation et de diffusion des archives. L'archiviste participe notamment à des conférences et à des colloques régionaux de même qu'à des sessions de formation en archivistique. Il collabore, de plus, à des projets destinés à mettre en place des services d'archives. De façon générale, il assure toute l'aide nécessaire aux personnes et aux organismes régionaux qui sont ou des producteurs, ou des conservateurs d'archives susceptibles d'être reconnues d'intérêt historique.

Depuis 1979, le Centre a conclu plusieurs ententes avec des sociétés d'histoire, des sociétés de généalogie et des maisons d'enseignement, assurant ainsi la conservation d'une partie considérable de notre patrimoine archivistique régional. L'archiviste a acquis des fonds d'archives public et privé relevant de domaines aussi variés que la culture, l'éducation, la vie religieuse, professionnelle et économique. Son travail a permis de rassembler une documentation abondante dont la nature et les supports sont variés, comme en témoignent les chiffres qui suivent: (Centre régional)

Imprimés	6 000
Photographies et négatifs	55 000
Films	50
Cartes et plans	100
Fonds et collections de manuscrits	336
(en mètres linéaires)	

Ses services

Que ce soit au Centre même ou à l'extérieur, l'archiviste et la technicienne offrent tous les services professionnels qui vous permettront d'effectuer, pour votre organisme ou à titre individuel, le travail de traitement et de mise en valeur des documents qui vous sont précieux.

Par leurs conseils, ils vous aideront à bien orienter vos recherches, à utiliser pleinement l'information disponible et à vous familiariser avec les fichiers et les appareils de consultation. Précisons qu'il est maintenant possible, grâce au catalogue informatisé mis à la disposition de tous, de consulter l'inventaire des fonds acquis par les huit autres centres du réseau.

En plus de ces services, les Archives nationales et le ministère des Affaires culturelles offrent aux organismes privés et publics des programmes d'aide financière destinés à la conservation du patrimoine archivistique régional.

Chercheurs et amateurs

Le Centre régional d'archives est ouvert au public en général. Il accueille chaque année deux mille visiteurs, spécialistes ou amateurs. Qui-conque s'intéresse à la petite ou à la grande histoire, à celle de sa région, de sa ville, ou de sa famille y trouvera une information aussi utile qu'intéressante.

La consultation est gratuite et le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. De septembre à mai inclusivement, il est également ouvert le mercredi soir, de 19 h à 22 h.

Service au public :

Claire Dubé

Accueil et soutien administratif :

Claudette Côté-Lebel

Archives nationales du Québec
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Téléphone : (418) 722-3500